



## INFO-CORONAVIRUS

Voici deux bonnes nouvelles qui font suite au travail de représentation réalisé par le Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs (SEBF-CSQ) d'une part, et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) d'autre part.

### TÉLÉTRAVAIL

Au cours des dernières semaines, le SEBF a multiplié ses interventions auprès du Centre de services scolaire pour favoriser le télétravail des enseignantes et enseignants, lorsque possible, afin de limiter la propagation de la COVID-19 et ainsi restreindre le nombre de personnes absentes en raison de ce virus. Nous avons utilisé tous les canaux de communication disponibles en misant sur les mesures sanitaires qui sont recommandées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST). Nous avons même interpellé l'agent de la CNESST lors de ses visites d'inspection pour dénoncer l'incohérence d'imposer la présence à l'école ou au centre du personnel enseignant lors des rencontres qui se tiennent par visioconférence (TEAMS). Cela n'est clairement pas du télétravail.

En début de semaine, nous avons pris connaissance de la lettre du ministre de l'Éducation et nous avons réitéré notre demande auprès de la direction générale. Nous avons souligné le passage de cette lettre qui recommande aux centres de services scolaires situés en zone rouge de revoir l'organisation du travail des employées et employés pour favoriser l'utilisation des moyens technologiques disponibles lorsque les tâches reliées à l'emploi le permettent. Nous avons également mis l'accent sur le paragraphe qui concerne plus spécifiquement la tâche enseignante puisque le ministre estime qu'il est souhaitable de travailler de la maison pour accomplir les autres tâches s'effectuant sans la présence des élèves. Selon nous, nul besoin d'attendre d'être en zone rouge pour appliquer ces mesures.



3, rue Bécotte  
Victoriaville, Qc  
G6P 8K6  
T. 819-357-9297  
F. 819-357-4367  
secretariat@sebf-csq.ca



En ce sens, jeudi après-midi, nous avons pris acte du document transmis à tous les membres du personnel du Centre de services scolaire des Bois-Francs, qui vise à établir une procédure de télétravail pour favoriser la mise en place de mesures de prévention qui tiennent compte des recommandations de l'INSPQ. L'employeur affirme que : « ... le télétravail constitue un mode de travail encouragé de manière exceptionnelle [...] lorsque la nature des fonctions le permet en raison de la situation actuelle du virus COVID-19 ». Certes, l'encadrement comprend certains éléments discutables dont le TNP et le ton prêchi-prêcha peut être agaçant pour plusieurs. Il n'en demeure pas moins que l'orientation de l'employeur est désormais claire; reste à voir si les directions adhéreront à celle-ci.

### ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET BULLETINS

Nous avons accueilli avec beaucoup de satisfaction les allègements prévus pour l'évaluation des apprentissages des élèves, même si cette annonce arrive très tard dans les milieux. Ces allègements, maintes fois revendiqués par la FSE depuis le début de l'année scolaire, donnent suite au cri du cœur des enseignantes et enseignants en cette année hors du commun, dont la charge de travail amplifiée appelait ce réaménagement extraordinaire.

Ainsi, le ministre a donné suite à plusieurs demandes formulées par la FSE, au nom de ses membres, notamment :

- De retarder la première communication écrite en novembre;
- De produire deux bulletins au lieu de trois, le premier pour la fin de janvier et le second, en fin d'année.

Quant aux épreuves ministérielles, la Fédération réitère la nécessité d'alléger significativement leur contenu, voire de les annuler si la situation vécue au cours des prochains mois le commande. La FSE est toujours en attente de l'instruction annuelle et espère y trouver une réponse à ses demandes de suspendre les activités ou les contenus en orientation scolaire et professionnelle, en éducation à la sexualité et en réanimation cardiorespiratoire (RCR) pour l'année scolaire en cours afin de permettre de se concentrer sur les savoirs essentiels.

*Nancie Lafond, présidente*  
*Sonia Laliberté, vice-présidente*